



Vente aux enchères publiques en deux lots

Sur la commune de PIERRE BÉNITE (69310),

Dans un ensemble immobilier dénommé « Résidence du Soleil »

situé 5 à 17 rue du 11 novembre 1918 et 54 à 56 rue de la République

Cadastré section AL n°435 d'une contenance de 02ha 17a 75ca, et plus précisément

Lot 1 de la vente au 7 rue du 11 novembre 1918 bâtiment B :

Le lot 179 : UN APPARTEMENT de type F2 d'une surface loi Carrez de **43,70 m²** comprenant: une entrée, un séjour, une chambre, une cuisine, une salle de bains et WC et la jouissance d'un parking portant le n°148.

Le lot 180 : UNE CAVE située au sous-sol portant le n°99 au plan des caves
BIENS LOUÉS

Mise à prix : 30 000.00 € (Trente mille euros)

outre frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente.

VISITE SUR PLACE LE MARDI 26 SEPTEMBRE 2023 DE 11 H À 12 H 30

Lot 2 de la vente au 13 rue du 11 novembre 1918 bâtiment B :

Le lot 287 : UN APPARTEMENT de type F3 d'une surface loi Carrez de **58,70 m²** comprenant : hall, entrée, cuisine, salle de séjour, dégagement, salle de bains et sanitaire, loggia et la jouissance d'un parking portant le n°173.

Le lot 288 : UNE CAVE située au sous-sol portant le n°5 au plan des caves
BIENS LOUÉS

Mise à prix : 35 000.00 € (Trente cinq mille euros)

outre frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente.

VISITE SUR PLACE LE MARDI 26 SEPTEMBRE 2023 DE 15 H À 16 H 30

ADJUDICATION : JEUDI 5 OCTOBRE 2023 À 13 H 30

À l'audience de vente du Juge de l'Exécution Tribunal Judiciaire Nouveau Palais de
Justice, 67 rue Servient, Salle A, 69003 LYON

Cette vente est poursuivie à la requête de :

La SCP BTSG 2 représentée par Maître Clément THIERRY 129 rue Chaponnay 69003 LYON Mandataire Judiciaire nommé en qualité de Mandataire liquidateur ayant pour avocat constitué Maître Florence CHARVOLIN de la SELARL ADK 20 Boulevard Eugène Deruelle Immeuble le Britannia Bât A 69432 LYON CEDEX 03.

ADJUDICATION : Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au barreau de LYON, après remise d'un chèque de banque représentant 10% du prix, dont le montant ne peut être inférieur à 3000 €, et d'un chèque du montant prévisible des frais de vente et des émoluments.

Renseignements : Cahier des conditions de la vente n°23/00045.

Selarl ADK – Maître Florence CHARVOLIN – Immeuble le Britannia – Bât A - 20, Boulevard Eugène Deruelle 69432 LYON CEDEX 03 – ventesimmo@adk-avocats.fr

Greffé du Juge de l'Exécution – Ventes judiciaires du Tribunal Judiciaire de LYON 67 Rue Servient 69003.

Internet : www.info-encheres.com ; www.adk-avocats.com